

03 sep 2015 -12:49

Appartient à [Conseil des ministres du 4 septembre 2015](#)

Beliris : avenant n°2 à la mission d’auteur de projet pour le réaménagement des boulevards du Centre à Bruxelles

Sur proposition du ministre chargé de Beliris Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un avenant n°2 à la mission d’auteur de projet pour le réaménagement des boulevards du Centre à Bruxelles.

Les prestations complémentaires à charge du bureau d'études sont les suivantes :

- l'extension du périmètre à réaménager afin d’englober le pourtour de la Bourse et certains tronçons de rues adjacentes aux boulevards, afin d’assurer la cohérence de l’aménagement piétonnier projeté et le bon traitement des raccords avec les zones non-piétonnes ;
- l'intégration de cinq kiosques dans le périmètre afin de compléter la démarche de promotion touristique et commerciale du centre-ville et d’accentuer le caractère des places publiques qui seront aménagées au profit des usagers ;
- l'étude d'un procédé spécifique assurant le bon développement racinaire des arbres et d'un système d'arrosage automatique des plantations ;
- l’établissement des rapports d’incidences dans le cadre des demandes de permis d’urbanisme et de permis unique ;
- l’établissement d'un dossier d'information et d'un dépliant descriptif du projet de réaménagement à destination du grand public.

L'accord de coopération Beliris a été signé le 15 septembre 1993 entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale et prévoit diverses initiatives destinées à promouvoir le rôle international et la fonction de capitale de Bruxelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>